

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE RÉSOLUTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département

DDTE

Date

27 octobre 2023

Numéro

23.249

Heure

13h47

Auteur-e(-s) : Député-e-s interpartis

Titre : Trafic régional voyageurs : haro sur les mesures d'économie proposées par le Conseil fédéral

Contenu :

Le Grand Conseil demande aux Commissions des finances et de gestion des deux Chambres, ainsi qu'aux Chambres fédérales dans leur ensemble, de considérer la pleine mesure des effets d'une acceptation des coupes financières prévues au budget 2024 concernant le trafic régional voyageurs (TRV) et de renoncer à ce plan d'austérité.

Motivation (obligatoire) :

Le Conseil fédéral a décidé de procéder à des coupes budgétaires dès 2024 pour réduire son déficit.

Directement concernées, les entreprises régionales de transport recevront l'année prochaine 7,8%, soit environ 92 millions de francs, de moins. De plus, il ne s'agit pas d'une mesure unique, puisqu'elle sera appliquée durant plusieurs années. Économiser sur le dos des transports publics contredit les objectifs climatiques, en mettant en péril le maintien et l'amélioration d'une offre régionale voyageurs de qualité. Cela engendrerait des suppressions de prestations en trafic régional. En clair, l'horaire serait réduit. Certains lieux pourraient ne plus être desservis par les transports publics. Le risque est important que le personnel en subisse également des conséquences.

Les suppressions dans le transport régional de voyageurs ne sont pas seulement néfastes pour le personnel, mais aussi pour l'avenir des transports publics et pour la politique climatique de la Suisse. Le 18 juin 2023, le peuple a clairement accepté la nouvelle Loi sur le climat et l'innovation. Elle exige une réduction de l'empreinte carbone pour parvenir à zéro émission net en 2050. Les transports publics peuvent et doivent y contribuer !

Ces mesures d'austérité annoncées ont déployé leurs premiers effets en conduisant à une augmentation douloureuse des tarifs des transports publics. Si ces coupes financières sont approuvées par les Chambres fédérales, elles mettront en péril les planifications à long terme. En effet, une telle sécurité est importante pour prévoir l'offre et ses développements afin d'être en mesure d'acquérir, dans les délais, le matériel roulant nécessaire. Des modifications des conditions-cadres financières contreviennent aux objectifs fixés.

Les régions périphériques sont particulièrement menacées par une réduction des moyens financiers, car la desserte n'y est globalement pas rentable, contrairement aux réseaux express régionaux (RER) des grandes agglomérations. Cela va clairement en péjorer l'accessibilité, ce qui va à l'encontre d'un développement territorial équilibré, tel que préconisé par la législation fédérale (LAT, art. 1, al. 2, lettre c) et le projet de territoire suisse.

Ueli Stüchelberger, directeur de l'Union des transports publics (UTP), le dit également dans un commentaire à la NZZ : « Les transports publics jouent un rôle important pour parvenir à atteindre les objectifs climatiques. Ils constituent un moyen de transport peu polluant et extrêmement efficace sur le plan énergétique, et font donc partie de la solution. Concernant les transports publics routiers, le passage à des bus à propulsion écologique représente un grand défi et ceci ne pourra pas être réalisé dans des délais convenables sans les contributions fédérales. Et sans elles, la branche des transports publics ne sera pas en mesure d'accomplir ce qu'exige la Confédération. »

Dès lors, il est nécessaire de pouvoir compter sur une recrudescence d'investissements au lieu de telles mesures d'économie.

Demande d'urgence : OUI

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Cloé Dutoit

Autres signataires (prénom, nom) :

Sarah Blum

Quentin Di Meo

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Roxann Durini

Maxime Auchlin

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Jonathan Gretillat